

Liste des délibérations Conseil municipal du 6 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six du mois de juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de LE GAVRE légalement convoqué s'est réuni à la salle du Puits sous la présidence de M. Nicolas OUDAERT, Maire.

En présence de : Mme Anne CARRE Mme Claudie MERCIER, M. Daniel RONDOUIN, M. Arnaud BEAUMAL, Mme Cathy BRETAT, M. Christophe FAYON, Mme Ingrid PENHOUET, M. Nicolas OUDAERT, Mme Laurence CANAL, Mme Cécile RICHET, Mme Sandra YGONET, M. Anthony BROSSAUD, Mme Ludivine PERRIGAUD, M. Gaël DREAN, Mme Pauline ROUSSEAU

Excusés ayant donné procuration : M. Joël ARIZA (pouvoir à M. OUDAERT), Mme Magali PIERRON (pouvoir à Mme CORNU)

Secrétaire de séance : M. Anthony BROSSAUD

La séance du conseil municipal débute à 20H09

Il est fait appel des membres de l'assemblée, Monsieur Joël ARIZA, absent, a donné pouvoir à M. OUDAERT et Mme Magali PIERRON a donné pouvoir à Mme CORNU M. le Maire constate que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné, en la personne de M. Anthony BROSSAUD.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

| DOSSIERS | INTITULÉS | Décision |
|----------|--|-----------------------------|
| N°1 | Décision modificative au budget générale n°1 | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°2 | Rapport du délégataire SAUR | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°3 | Modification du règlement périscolaire et ALSH | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°4 | Validation du projet éducatif | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°5 | Modification des tarifs du cimetière | UNANIMITE - 17 |

| | | voix POUR |
|------|--|------------------------------|
| N°6 | Obligation de la mise en conformité à l'assainissement collectif dans le cas d'une vente | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°7 | Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°8 | Convention de mise à disposition de personnel de la commune de Bouvron pour la commune de Le Gâvre | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°9 | Convention de mise à disposition de personnel du Pays de Blain pour la commune de Le Gâvre | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°10 | Convention de partenariat avec Pays de Blain Communauté et l'association culturelle de l'été (ACE) portant sur l'organisation des « RDV de l'Erdre » | UNANIMITE - 17 voix POUR |
| N°11 | Désignation d'un référent déontologue | 16 voix POUR et 1 ABSTENTION |

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du compte-rendu de la séance précédente du conseil municipal qui s'est déroulée le 9 juin 2023. Il est validé à l'unanimité.

La séance est levée à 21H54.

Nicolas OUDAERT

Maire